

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

RÉSERVATION D'HÉBERGEMENT OU D'EMPLACEMENT TOURISME



DÉFINITIONS

Camping : Camping Municipal Les Sablères - Boulevard Du Marensin - 40480 Vieux Boucau - France
Site Internet : www.camping-les-sablères.com / **Courriel** : contact@camping-les-sablères.com
Téléphone : +33 (0)5 58 48 12 29
CGV : Conditions Générales de Vente / **Client** : Client non professionnel
Commande ou Contrat de Location ou Réservation ou Location : Achat des Services
Services : Location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement non Tourisme
Hébergement : Résidence mobile de loisirs ou habitation légère de loisirs
Emplacement nu : Emplacement pour tente, voiture, moto, vélo, fourgon, camping-car ou caravane

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute Location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain du Camping au Client, sur son site Internet ou par téléphone, courrier postal ou courriel, ou dans un lieu où le Camping commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux Locations d'emplacements destinés à l'accueil de résidences mobiles de loisirs ni aux Locations d'emplacements pour les Camps de Surf qui font l'objet d'un Contrat et de CGV propres.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site Internet ou sur support écrit (papier ou électronique) en cas de Réservation par un moyen autre qu'une Commande à distance. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de Commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Camping et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Les CGV sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site Internet ou communiquée par le Camping à la date de passation de la Commande par le Client. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Camping constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et Libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la Commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse du Camping. Le Client et toute personne participant au séjour déclarent avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site Internet, soit, en cas de Réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 - RÉSERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site Internet ou renseigne sur tout document adressé par le Camping, les Services qu'il désire commander, selon les modalités définies. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Camping toute erreur.

La Commande ne devient effective qu'avec l'accord du Camping, soit après réception de l'acompte et du Contrat, dûment complété et signé.

Toute Commande passée sur le site Internet constitue la formation d'un Contrat conclu à distance entre le Client et le Camping.

La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Camping, par courrier électronique ou postal, ou par signature du Contrat en cas de Réservation directement dans les locaux où le Camping commercialise les Services.

Toute Commande non confirmée dans un délai de 15 jours est automatiquement annulée, sans préavis.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée. Les noms de toutes les personnes participant au séjour doivent être précisés. Si la Commande est acceptée, elle le sera uniquement pour les personnes inscrites. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le Camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux Clients se présentant avec un nombre de personnes supérieur à la capacité de l'emplacement ou de l'hébergement. Toute occupation constatée sans formalité entraînera la facturation d'une indemnité de séjour au moins égale au nombre de visiteurs et l'expulsion immédiate.

Le Camping se réserve le droit de changer le Client d'emplacement ou d'hébergement afin de faciliter la gestion des plannings des Réservations, en cas de force majeure ou d'indisponibilité temporaire.

ARTICLE 3 - TARIFS

Les Services proposés par le Camping sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site Internet, ou sur tout support d'information du Camping, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros TTC, TVA comprise.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Camping sur le site Internet ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site Internet, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Camping n'est plus tenu par les prix.

3.1. FRAIS DE DOSSIER

Les tarifs ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site Internet ou dans les informations communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande. Les Clients de passage ne sont pas concernés par les frais de dossier.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

3.2. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne >= 18 ans et par nuitée. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. MODE DE PAIEMENT

Les modes de paiement acceptés sont l'espèce, le transfert bancaire, la carte bancaire, le paiement sécurisé sur Internet par carte bancaire, le chèque et le chèque-vacances.

Le transfert bancaire (les frais bancaires sont à la charge du client) est à faire sur l'IBAN : FR76 1007 1400 0000 0020 0018 659 et BIC : TRPUFRP1.

Les cartes bancaires autorisées sont Visa et Mastercard, le paiement sans contact est possible. Le chèque-vacances est à compléter avec les coordonnées du client. Le chèque doit être libellé à l'ordre du Régisseur Camping Municipal.

Le débiteur du chèque ou du chèque-vacances doit être un des participants au séjour dans le camping.

4.2. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client. Un acompte correspondant à 20 % du prix total de la fourniture des Services majoré des frais de dossier est exigé lors de la passation de la Commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du Contrat de Location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la Commande. Il ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Camping en cas d'annulation du séjour ou fait du Client moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue (sauf cas prévus par l'article 6.5).

4.3. PAIEMENT

Le solde du séjour et la taxe de séjour sont à régler à l'arrivée. Pour les séjours de passage, le paiement est à régler la veille du départ au plus tard.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du séjour.

Le paiement effectué par le Client ne sera considéré comme définitif qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Camping.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 9 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Camping, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

4.4. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Camping se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. EMBLACEMENT RÉSIDENTIEL

La période de séjour des emplacements résidentiels s'étend de l'ouverture à la fermeture du camping. Le tarif de ces emplacements peut être réajusté chaque année, selon l'index des prix à la consommation, plus augmentation de la taxe de séjour et autres charges. La redevance est payable selon l'échéancier choisi lors de la Réservation. Le Contrat peut être renouvelable, il doit faire l'objet d'une reconduction expresse pour l'année suivante avant le dernier jour d'ouverture du camping. Tout retard dans le paiement ou manquement au règlement intérieur entraînera le non renouvellement du Contrat pour l'année suivante. Ce Contrat est nominatif, il ne peut être cédé.

5.2. EMBLACEMENT NU

Les emplacements réservés sont disponibles à partir de 15h et jusqu'à 18h le jour de l'arrivée et devront être libérés avant 12h le jour du départ. Les Réservations sont acceptées, en priorité, pour un séjour minimum d'une semaine en haute saison. Les Réservations en ligne pour moins de sept jours seront possibles à partir du 15 juin. Les jours d'arrivée et de départ sont libres.

L'emplacement de base comprend : 2 personnes, 1 camping-car ou 1 caravane et une voiture ou 1 tente et une voiture / moto. Une tente par personne supplémentaire est autorisée. Toute personne supplémentaire génère un supplément tarifaire. Tout autre véhicule peut être accepté avec un supplément tarifaire. Les tentes seules ne sont pas autorisées sur les emplacements Grand Confort.

Les emplacements sont équipés d'une borne électrique avec prise européenne, il faut prévoir un adaptateur et une rallonge de 25 mètres.

En moyenne et haute saison, l'électricité sera automatiquement facturée sur les emplacements.

Le nombre d'occupants prévu par emplacement est de 4 personnes de plus de 13 ans.

5.3. HÉBERGEMENT

Les hébergements réservés sont disponibles à partir de 15h jusqu'à 18h le jour de l'arrivée. Au plus tard le lendemain de l'arrivée, le Client doit planifier l'état des lieux de départ qui s'effectue entre 8h et 10h (sous réserve des horaires disponibles). Le jour du départ, l'hébergement doit être libéré entre 8h (7h en haute saison) et 10h.

Les Réservations sont acceptées par semaine en haute saison, avec le jour d'arrivée le samedi. En dehors de cette période, les Réservations se font pour au minimum 2 nuits et le jour d'arrivée est libre. En prenant possession de l'hébergement, le Client doit contrôler l'exactitude de l'inventaire donné par le bureau d'accueil à l'arrivée et signaler toute anomalie dans les 24h. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte.

Les draps ne sont pas inclus dans le tarif de l'hébergement.

Le nombre d'occupants prévu est de 2 à 6 personnes selon le type d'hébergement.

5.4. UTILISATION DES PRESTATIONS

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le Client devra acquitter une somme forfaitaire de 50 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement (salissures et poils d'animaux sur la literie) ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du Client. L'état inventaire de fin d'hébergement doit être rigoureusement identique à celui du début.

5.5. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les hébergements, un dépôt de garantie de 350 € est exigé du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de Location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Pour les groupes de plus de huit personnes, il pourra être demandé un dépôt de garantie de 350€ qui sera restitué à la fin du séjour si les lieux et le règlement intérieur ont été respectés.

Il sera demandé également un dépôt de garantie pour le prêt de grille de barbecue, de rehausseur, de chair et lit bébé, d'adaptateur électrique, de rallonge et de jeux qui sera restitué à l'accueil au retour du prêt.

ARTICLE 6 - RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

6.1. ARRIVÉE TARDIVE

Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 18h le jour de l'arrivée prévue. Si l'emplacement ou l'hébergement n'est pas occupé par le Client 12h après la date prévue et que le retard n'a pas été signalé par écrit, le Camping disposera de la place et les versements effectués resteront acquis. Tout séjour est dû en fonction des dates figurant sur la confirmation de Réservation.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré (volontaire ou par décision du Camping pour non respect du règlement intérieur) ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Camping. L'emplacement ou l'hébergement pourra être loué dès le départ du Client.

6.3. MODIFICATION

En cas de modification des dates (à signaler par écrit au Camping au moins 1 mois avant) ou du nombre de personnes, le Camping s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires. Il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Camping ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date. Un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Camping comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.4.

Toute demande de prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue. Passé ce délai, une nuit supplémentaire sera facturée au Client. Pour tout départ retardé, il sera facturé une nuit supplémentaire (après 10h en hébergement et après 12h en emplacement).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

RÉSERVATION D'HÉBERGEMENT OU D'EMPLACEMENT TOURISME



6.4. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Camping moins de 30 jours ou moins avant la date prévue de Réservation, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 sera de plein droit acquis au Camping, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Toute annulation doit être faite par écrit accompagnée d'un justificatif, au plus tard 3 jours après les événements entraînant l'annulation.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Camping.

Le Camping remboursera le coût du séjour non effectué en cas d'accident, maladie, décès concernant le Client, son conjoint, ses enfants ou en cas d'incendie, explosion, cambriolage entraînant des dommages importants au domicile du Client ou en cas de modification des dates de congés par l'employeur. Un justificatif officiel devra être fourni.

Pour toute annulation provenant de la part du Camping, sauf cas de force majeure ou pandémie ou faute du client, le règlement sera remboursé intégralement. Cependant, cette annulation ne pourra, en aucun cas, donner lieu au versement de dommages et intérêts.

6.5. ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE

6.5.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Camping, les sommes versées par le Client au titre de la Réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 60 jours.

Le Camping ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la Réservation du séjour.

6.5.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.4, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues, donnera lieu au remboursement des sommes versées d'avance. Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux CGV resteront acquis au Camping. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.5.3. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.4, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Camping remboursera les sommes payées d'avance. Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux CGV resteront acquis au Camping.

6.5.4. En cas de souscription, par le Client d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.5.2 ou à l'article 6.5.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant du remboursement.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client présent sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation. Le Camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, catastrophes naturelles et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui équipent les hébergements ou les bâtiments collectifs du camping, engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Malgré le soin apporté dans l'entretien et l'élagage des arbres, le Camping ne peut être tenu responsable des événements naturels tels que chute de pommes de pins ou chute de branches.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, moyennant une redevance, sous la responsabilité de leurs maîtres.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU CAMPING - GARANTIE

Le Camping garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Camping, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à compter de la fourniture des Services.

Le Camping remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les Services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 60 jours suivant la constatation, par le Camping, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par virement sur le compte bancaire du Client qui devra transmettre l'IBAN et le BIC, le nom et l'adresse de sa banque ainsi qu'une copie de la pièce d'identité.

La garantie du Camping est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Camping ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet du Camping sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - SATISFACTION CLIENT

Si vous êtes satisfait de votre séjour, vous pouvez faire une Réservation pour l'année suivante. Le numéro d'emplacement ou d'hébergement ainsi que le jour d'arrivée et de départ seront identiques à ceux du séjour actuel. Vous recevrez en décembre un courrier pour valider votre Réservation avant le 20 janvier suivant. Si vous souhaitez faire des modifications sur votre séjour, elles seront traitées en priorité et acceptées dans la mesure du possible.

ARTICLE 10 - RÉCLAMATION, SUGGESTION ET LITIGE

Un formulaire est disponible à l'accueil pour des réclamations et suggestions. Il ne sera pris en considération que s'il est signé, daté et se rapportant à des faits récents.

Toute réclamation concernant des prestations non conformes au règlement intérieur ou aux CGV peut être formulée par courrier recommandé avec accusé de réception au Camping.

Tous les litiges auxquels les achats de Services conclus en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Camping et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

Voie postale : BAYONNE MEDIATION 32 rue du hameau 64200 Biarritz France - Tél : +33 (0)6 79 59 83 38
Voie électronique : www.bayonne-mediation.com

ARTICLE 11 - DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation.

ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Camping, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

• Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Camping lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses Clients et prospects;
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Camping;
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et dossiers Clients;
- la rédaction d'actes pour le compte de ses Clients.

• Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption;
- la facturation;
- la comptabilité.

Le Camping ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 5 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Camping. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 5 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Camping n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Camping.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et Libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Camping, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus :

- par courrier électronique à l'adresse du Camping
- ou par courrier postal à l'adresse du Camping accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 13 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site Internet est la propriété du Camping et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Camping reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Camping qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Camping ou utilisé et diffusé par lui.

Le Camping se réserve la possibilité d'utiliser tout support photographique où le Client pourrait apparaître en vue de ses publications. Le Client accepte l'utilisation qui pourrait en être faite, notamment sur des supports de communication externe et renonce à toute rétribution ou dédommagement.

ARTICLE 14 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 15 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du Code de la Consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés;
- le prix des Services et des frais annexes;
- les informations relatives à l'identité du Camping, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Camping.

Cher Client, le Camping Municipal Les Sablères vous remercie de votre confiance et vous souhaite de passer un agréable séjour.

Avril 2021